Apéros 1400– Compte rendu de la table ronde interactive

CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES VITICOLES

Mercredi 7 octobre 2026 – 18h30 – La Maison de la Petite Arvine, Fully (VS)

Créée en 2007, l'association altitude1400 s'est engagée contre le mitage du territoire valaisan en région de montagne : consommation effrénée du sol, étalement des constructions, tourisme « de construction » débridé. Avec l'entrée en vigueur de la LAT en 2014 et de la Lex Weber en 2016, le cadre légal de la zone à bâtir s'est considérablement renforcé.

Altitude1400 élargit aujourd'hui le regard vers le territoire agricole, et plus particulièrement vers la zone viticole avec ses paysages profondément identitaires pour notre canton, qui traverse une crise profonde et pose de nouveaux défis d'aménagement. Les signaux d'alerte sont multiples : arrachages, abandons de parcelles, viticulteurs en grande difficulté. Nous sommes à un moment charnière. Altitude1400 propose de regarder cette crise avec le prisme du territoire, le regard tourné vers l'avenir : qu'est-ce qui occupera ces coteaux dans vingt ans ? Y aura-t-il encore de la vigne ? Si non, quelles nouvelles cultures et quels nouveaux usages pourraient la remplacer ? Les initiatives sont nombreuses et diverses, mais elles apparaissent individuelles, fragmentées, sans cadre ni vision d'ensemble.

Fidèle à sa vocation de créer le débat autour des problématiques liées au territoire, altitude1400 a réuni six acteurs clés de la vitiviniculture valaisanne — vignerons, urbaniste, responsable cantonal, député — pour croiser les regards et amorcer une réflexion collective sur l'avenir du vignoble valaisan. La table ronde a été riche en constats partagés, en analyses croisées et en propositions concrètes, tant sur le paysage et le patrimoine que sur les leviers d'aménagement nécessaires pour imaginer le vignoble de demain.

Ce compte rendu restitue les principales lignes de force qui ont émergé des échanges. Il s'adresse au grand public, mais vise avant tout les acteurs politiques communaux et cantonaux, dont les décisions et actions sont attendues pour orienter et accompagner les profondes transformations en cours.

La table ronde a été modérée par **Hervé Savioz**, architecte et urbaniste, de l'association altitude1400. Six intervenants ont participé aux échanges, représentant deux pôles complémentaires (approche « terrain » du viti-viniculteur et approche « planification, technique et politique » : **Pierre-Antoine Héritier** (vigneron à Savièse, ancien président de la fédération des vignerons), **Cyril Héritier** (urbaniste et vigneron à Savièse), **Chloé Fontannaz** (vigneronne à Vétroz, présidente du syndicat du maintien des vignes en terrasses), **Yvan Aymon** (président de l'interprofession de la vigne et du vin - IVV), **Laurent Maret** (chef de l'Office cantonal des améliorations structurelles service de l'agriculture VS), **Léonard Dorsaz** (anc. coll. Service de l'Office fédéral de l'agriculture, député Grand Conseil VS).

Le 7 octobre 2026, à la Maison de la Petite Arvine à Fully, étaient réunies plusieurs personnes du monde viticole aux profils complémentaires : des exploitants du terrain (vignerons encaveurs) et des représentants institutionnels (technique et politique). L'objectif ? faire dialoguer deux mondes, dont les réalités sont souvent diverses, pour réfléchir à des questions simples mais cruciales : que sera le territoire viticole valaisan dans vingt ans ? Est-ce qu'il y aura encore de la vigne et si non qu'est-ce qui occupera nos coteaux et dans quelles conditions ? Quels sont les besoins en termes d'aménagement du territoire pour accompagner les changements en cours ? Quelles sont les décisions politiques attendues / nécessaires ?

La table ronde s'est déroulée en quatre séquences, rythmées par différentes questions et discussions croisés entre les intervenants. Ce compte-rendu en restitue l'essentiel, avec les principales lignes de force qui ont émergé.

- Séquence 1 – Constat & Vision
- Séquence 2 – Leviers, Projets & foncier
- Séquence 3 – Patrimoine & Paysage
- Séquence 4 – Solutions concrètes et opérationnelle

SÉQUENCE 1 – CONSTAT & VISION

« Quelle est la réalité du terrain aujourd'hui ? À quoi ressembleront nos vignes dans 20 ans ? »

Cyril Héritier ouvre le débat en décrivant la réalité de l'arrachage à Savièse. Avant même l'arrachage, des vignes sont abandonnées sans que l'État – ni parfois les propriétaires eux-mêmes – en aient connaissance. Les arrachages se font de manière anarchique, sans vision de l'après, sans que les bonnes pratiques soient systématiquement respectées. Une fois la vigne arrachée, le sol se retrouve sans vocation claire : remplacement par d'autres cultures, et parfois d'autres usages qui ne relèvent pas de la philosophie agricole (dépôts de terre, entreposage de machines)

« On voit qu'il y a un chaos et un manque de vision avec ces arrachages. L'utilisation de la zone agricole se diversifie, sans que ce ne soit pensé ni géré. »

— Cyril Héritier

Chloé Fontannaz aborde la question de l'acquisition de foncier. Pour elle, ce n'est pas une simple opportunité, c'est une stratégie de rationalisation et d'optimisation, pour moins de déplacements, moins de coûts et une possible mécanisation. Elle pointe un frein majeur : les coûts administratifs et notariaux pour l'achat de petites parcelles, parfois supérieurs à la valeur du bien lui-même. Dans les cas d'héritage avec de nombreux ayants droit, la situation devient quasi impossible à démêler. Si l'acquisition de vignes est une option, il existe aussi un outil très intéressant de la bourse d'échange, qui mériterait d'être mieux soutenu par les Communes et le Canton, car facile à mettre en place et très efficient pour optimiser notre travail à moindre frais.

« A notre niveau, nous essayons d'optimiser et rationnaliser le travail de la vigne ; un outil comme la bourse d'échange pourrait être mieux soutenu par les Communes et le Canton, car facile à mettre en place et très efficient pour optimiser et rationaliser notre travail à moindre frais. »

— Chloé Fontannaz

Léonard Dorsaz, en tant que député siégeant au Grand Conseil valaisan, constate que les débats sur la viticulture au Grand Conseil sont immédiatement très émotionnels. Il note une différence de culture entre Haut-Valais et Bas-Valais : plus communautaristes, les Haut-Valaisans ont tendance à freiner dès qu'une initiative est soutenue par le Canton. Il plaide pour une réflexion globale intégrant agriculture, tourisme et nature. Il faut avoir le courage de repenser nos vignobles. Il pense que cette crise offre des opportunités sans précédent (l'idéogramme chinois pour le mot crise signifie aussi opportunité). Il s'agit de saisir ces opportunités. À sa connaissance, Conthey est la seule Commune

du canton à avoir protégé dans sa planification la partie de son vignoble en terrasse derrière le village principal. Cette décision courageuse et visionnaire permet de conserver et protéger des vignobles remarquables pour leur terroir ou paysage. On voit qu'à l'échelon politique ces décisions sont difficiles à prendre, mais nécessaires.

« Il y a des outils techniques, légaux et politiques qui existent pour que la vocation agricole soit maintenue et que ça ne devienne pas autre chose. »

— Léonard Dorsaz

Laurent Maret présente les actions de l'Office des améliorations structurelles (OAS). Notre Office soutient les conditions-cadres et accorde des soutiens publics pour les infrastructures viticoles. Une bourse d'échange cantonale est en préparation pour l'année prochaine, avec l'ambition d'élargir le dispositif également aux exploitants agricoles, et pas uniquement aux propriétaires. Dans le cas du projet de remaniement parcellaire de Savièse, le but était d'intégrer propriétaires et exploitants dans la bourse d'échange, afin que les exploitants puissent devenir propriétaire et faire valoir leurs prétentions. Il apporte un complément qu'il juge essentiel : la dimension fédérale. Le programme d'arrachage provient directement de la Confédération, dans le cadre des 10 millions mis à disposition. Le Valais avait proposé d'intégrer un volet modernisation – irrigation, mécanisation légère, valorisation du patrimoine – mais cette demande a été refusée. Berne est partie uniquement sur l'arrachage. Il déplore une condition du programme fédéral pour soutenir l'arrachage : pendant 10 ans, il est interdit de replanter de la vigne sur les parcelles arrachées. C'est un programme très bloquant au niveau des subventions et de l'amélioration structurelle de nos territoires.

« A l'Offices des améliorations structurelles, nous mettons en places les conditions cadre pour soutenir les exploitants et propriétaires avec une large palette de soutiens. On parle beaucoup de l'arrachage, mais il ne faut pas oublier les autres mesures comme un programme de modernisation cinq fois plus important que ces mesures d'arrachage. »

— Laurent Maret

Léonard Dorsaz déplore le manque d'implication politique sur la question de l'arrachage. Il relève l'immense décalage entre la réalité du terrain et le manque d'actions de l'administration cantonale. À ses yeux, la Confédération ne peut pas traiter seule ce dossier : avec sa connaissance fine du territoire, le Canton doit s'impliquer, arbitrer et se donner les moyens d'accompagner ces arrachages avec une vision d'ensemble. Cette vision fait aujourd'hui cruellement défaut, et les conséquences qu'on observe en sont le prix.

« Il est essentiel que l'administration cantonale prenne position et accompagne les arrachages. La volonté politique manque et il ne faut pas laisser uniquement la Confédération intervenir. Il faut que le Canton s'implique, arbitre et se donne les moyens d'accompagner ces arrachages avec une vision forte. »

— Léonard Dorsaz

SÉQUENCE 2 – LEVIERS, PROJETS & FONCIER

« Quels leviers pour transformer les défis en opportunités ? Comment réussir la réorganisation des parcelles malgré les résistances ? »

Pierre-Antoine Héritier évoque l'expérience du remaniement parcellaire de Savièse, initié en 2014 par la Fédération valaisanne des vignerons. Le morcellement du foncier était identifié comme le principal handicap de la viticulture et un point fondamental à améliorer. Le projet a abouti au document « Projet XXIe siècle », avec 50 millions à la clef sur 15 ans à fond perdu dans l'idée d'améliorer ce vignoble. À Savièse, cinq ans de travail ont été nécessaires avant le vote, avec le résultat qu'on connait : le refus populaire dans les urnes en 2025, mais avec tout de même 45% de votants qui ont soutenu le projet.

« Les gens n'étaient pas prêts. En Valais, nous sommes très attachés au terrain et à la propriété. On demandait de voter sur l'avant-projet, sur les principes, mais les gens auraient déjà voulu

voter sur le projet final, ce qui était techniquement et financièrement impossible. Si revotait aujourd'hui, malgré la crise actuelle, je ne suis pas sûr que le résultat serait meilleur. »

— Pierre-Antoine Héritier

Yvan Aymon rappelle – en nommant la commune de Conthey et ses différents villages qui la constitue - que la vigne a historiquement été un barrage à l'expansion urbaine, préservant les territoires de l'étalement de la zone à bâtir. Aujourd'hui, ce barrage cède. On n'a pas de solution miracle : la vigne ne rapporte plus et il faut absolument trouver des solutions d'aménagement du territoire, communautaires et non individuelles. Face à la crise actuelle, les réflexions à faire ne se situent pas sur les aspects du marketing. Il y a urgence à trouver des solutions d'aménagement du territoire. L'aménagement du territoire est dans les mains des politiques, les solutions ne viendront pas des privés et elles ne peuvent être que des solutions communautaires.

« Il y a une urgence absolue à trouver des solutions politiques sur l'aménagement du territoire, dans un très bref délai, sous peine de voir nos plus beaux coteaux se transformer irrémédiablement. Nous avons besoin de décisions et de solutions communes, pas individuelles. La crise est profonde et s'aggrave, elle va fortement s'aggraver en 2027. »

— Yvan Aymon

Un moratoire sur le maintien des vignes serait bienvenu pour freiner la catastrophe, pour se donner le temps d'élaborer une vision qui manque aujourd'hui. Il rappelle que l'IVV avait demandé, avec l'appui de Léonard Dorsaz au Grand Conseil, de pratiquer un arrachage temporaire.

« Quelle est la vision ? Qu'est-ce qu'on veut garder comme vigne ? Lesquelles on va transformer pour faire de la biodiversité ? Sur lesquelles on peut planter autre chose ? Il nous manque vraiment une vision sur ce qu'on veut faire de ce vignoble. Et tant que cette vision n'est pas en place il faut vraiment bloquer tout ça pour essayer de limiter les dégâts. »

— Yvan Aymon

Léonard Dorsaz revient sur les états généraux de la viticulture et le plan de mesures mis en consultation fin août où plusieurs mesures ont été avancées. Il a pu constater que l'Europe dispose de beaucoup plus d'outils que la Suisse pour gérer ce type de crise, et que des pays comme la France ou l'Italie sont nettement en avance. Dans ce sens, il a déposé un postulat au Grand Conseil pour créer rapidement une plateforme permettant de repenser ce qu'on va garder, sachant qu'il n'est pas possible de tout maintenir. Il déplore la grande lenteur de la mise en œuvre politique.

« Il y a plein d'outils, on pose plein de choses, mais le temps de la mise en œuvre, le temps de l'acceptation, ça prend beaucoup, beaucoup de temps. »

— Léonard Dorsaz

Pierre-Antoine Héritier relève le problème de morcellement du foncier dans les vignes, aggravé par les nombreuses ventes de parcelles ces dernières années. Il précise qu'en dessous de 1'500 m^2, seuil fixé par l'ordonnance d'application de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR), celle-ci ne s'applique pas : alors qu'en principe toute acquisition d'un terrain agricole par un non-agriculteur exige une autorisation cantonale, ces petites parcelles peuvent être cédées sans restriction, du jour au lendemain. En 2015, lors d'une rencontre avec le Conseil d'État, les vignerons avaient déjà suggéré de mettre en place un moratoire sur la vente de ces petites parcelles ; personne ne les avait compris à l'époque. Aujourd'hui, il constate avec son entreprise que des personnes sans lien avec l'agriculture, souvent domiciliées hors canton, achètent des vignes pour se faire plaisir, puis ne savent plus quoi en faire. Parfois, des hoiries disparaissent sans laisser d'adresse. À cela s'ajoute le fait que chaque transmission de génération divise encore un peu plus la propriété.

« Il est trop facile d'acheter une vigne aujourd'hui : le prix est dérisoire. Si on parvenait à un semblant de gel de ces parcelles, en les mettant en jachère entretenue, le temps de réfléchir, au moins on aurait un vignoble entretenu. Et ça, on pourrait le faire assez rapidement, sans intervenir au niveau fédéral ou cantonal. »

— Pierre-Antoine Héritier

Laurent Maret rappelle l'importance de la vocation agricole du vignoble ; elle doit rester un outil de production agricole et chaque propriétaire devrait en être conscient. Il complète avec les outils mis à disposition : les planifications agricoles communales (Fully en a mis une en place, Ayent y réfléchit), les plans directeurs intercommunaux, les plans d'affectation de zone et les études agro-environnementales. Il relève un paradoxe : lors des révisions de plans de zones, la zone agricole est le parent pauvre des révisions. Dans le cadre de ces révisions, beaucoup de place est donnée à la zone à bâtir et on parle très peu de la zone agricole et de la zone viticole, alors que c'est dans ces zones précisément que l'on trouve de grands enjeux de notre époque. Il insiste : la zone agricole est un outil de production pour les agriculteurs, pas un terrain où tout le monde vient se *servir*.

« La zone agricole est une zone où « tout le monde vient se servir ». On y voit toute sorte de projets, comme des projets de mobilités ou de loisirs, des mesures environnementales parfois insuffisamment coordonnées, des revitalisations de cours d'eau, des implantations de cabanes, des jardins ou encore diverses infrastructures. On oublie souvent que le but même de la zone agricole est la production : c'est avant tout un outil de travail pour nos agriculteurs. »

— Laurent Maret

SÉQUENCE 3 – PATRIMOINE & PAYSAGE

« Comment se projeter dans l'avenir en sachant que les murs de vigne risquent d'être abandonnés ? Quel paysage acceptable ou souhaitable pour demain ? »

Hervé Savioz rappelle la dimension patrimoniale et identitaire du vignoble dans notre canton : vignobles en terrasses, murs de vignes, guérites et cabanes, caves et chemins viticoles, tissent un paysage façonné par des générations de vignerons. Un patrimoine qui n'est pas seulement paysager, mais aussi social et culturel, et dont l'avenir dépend directement du devenir de la vigne elle-même.

Yvan Aymon ouvre la séquence par une image simple : « Si on ne fait rien, tout va disparaître. » Il invite à aller se promener sur la rive gauche pour voir ce que deviennent les anciens murs de terrasse (ceux des céréales, pas de la vigne) : ils se dégradent, puis disparaissent. Voilà à quoi ressemblera le coteau de la rive droite dans quelques années si on n'agit pas. Il précise que ce n'est pas seulement un patrimoine paysager, c'est un patrimoine social et culturel, désormais partie intégrante de notre vie. Il dénonce ensuite une contradiction, en rappelant la bétonnisation d'énormes surfaces agricoles il y a quelques années dans la commune de Riddes, avec la disparition de plusieurs hectares maintenant affectées en zone commerciale : la question n'est pas seulement en termes d'aménagement du territoire : c'est selon lui une question de valeur. Quelle valeur donne-t-on à ce patrimoine ? On est aujourd'hui extrêmement restrictif dans la zone viticole quand il s'agit d'œnotourisme. On attend du secteur qu'il assume des tâches touristiques, mais les contraintes sont si grandes quand il s'agit de mettre en place des projets oenotouristiques dans notre vignoble. Les lois et leurs interprétations sont très restrictives quand il s'agit de faire connaitre notre vignoble, notre terroir et notre savoir-faire.

« On a le plus beau vignoble héroïque du monde, mais il est très difficile de le faire connaître par des activités œnotouristiques. Les lois et leurs interprétations sont très restrictives. Les idées et projets sont là, mais il s'agit d'ouvrir la porte aux initiatives privées qui ne demandent qu'à s'investir pour valoriser notre terroir, et d'assouplir le cadre pour pouvoir les accueillir. »

— Yvan Aymon

Cyril Héritier rejoint Yvan Aymon : le patrimoine est un atout majeur : magnifique, culturel, et social. Le patrimoine bâti, lui aussi, participe de l'identité de nos villages. Mais il devient une question épineuse dès qu'il s'agit de le moderniser. À Savièse, dans le village de St-Germain, des granges ne seront pas rénovées parce que les règles patrimoniales sont trop strictes. On retrouve la même chose dans le vignoble, où une protection parfois excessive empêche de l'exploiter pleinement et de l'adapter aux besoins actuels. Son expérience à la cave Marie de Diolly, qui accueille du public dans une guérite avec une vue imprenable sur les châteaux de Sion, incarne cette contradiction. Le succès est là, la clientèle diversifiée est au rendez-vous, y compris parmi les Valaisans eux-mêmes,

émerveillés à chaque fois par la beauté de leur propre territoire Les contraintes sont fortes et nombreuses quand on veut faire quelque chose, même si on est conscient qu'un cadre strict est nécessaire pour éviter les abus.

Chloé Fontannaz pose la question centrale : qu'est-ce qu'on veut absolument préserver ? Le paysage change (c'est une réalité) et on ne pourra pas tout préserver. Elle identifie un grand écart entre deux générations : le lien entre les jeunes et la vigne se creuse : pour la génération de ses grands-parents, la vigne faisait partie de toute l'histoire familiale, du fait qu'elle était économiquement rentable. Pour la génération actuelle, c'est moins évident ; beaucoup n'ont jamais travaillé dans les vignes. L'attachement se perd, et la vigne devient pour eux une charge (entretien, obligations) sans contrepartie économique. Elle propose de recréer ce lien par les émotions : amener les gens dans les vignes, créer des événements, des tavolata dans les vignes, les caves ouvertes… des expériences et des émotions. Il faut rapprocher le consommateur du producteur. C'est ce qui peut motiver les gens à venir vers nous et s'intéresser à ce qu'on fait.

« Ce qui va être crucial à l'avenir, c'est d'arriver à redonner ce lien entre les jeunes et cette terre que nous exploitons, et qui nous tient vraiment à cœur. »

— Chloé Fontannaz

Laurent Maret conclut en citant quelques exemples concrets de valorisation issus de projets de développement régional (PDR) : le vignoble du « Clos de la Couta » à Vex, avec notamment un Pinot noir bio qui se vends très bien grâce à la mise en valeur du caractère héroïque du vignoble. Un autre exemple avec la Maison de la Petite Arvine à Fully, qui incarne magnifiquement une réalisation issue d'un projet de développement régional. Soutenu par la Confédération, le Canton et la Commune, ce projet a surtout été porté par la base, avec l'association des vignerons de la commune de Fully (désormais propriétaire des lieux), qui se sont fédérés et rassemblés pour valoriser leurs vins. Il mentionne aussi les balades oenotouristiques, ou encore la décision du Conseil d'État de refaire les guérites viticoles comme lieux d'accueil et de valorisation des produits.

SÉQUENCE 4 – SOLUTIONS CONCRÈTES

« Quelle action très concrète mettriez-vous en place ? Une action concrète ou projet pilote à mettre en œuvre immédiatement ? »

Yvan Aymon propose de casser les silos. Il imagine un projet multidimensionnel pour reprendre les terres abandonnées et leur donner de la valeur (biodiversité, patrimoine, murs de vignes). Il cite l'exemple de la région de Bourgogne, où une fondation a fait l'acquisition de terres en premier cru classé, que les jeunes ne pouvaient plus acheter. Les mesures compensatoires liées aux grands projets d'hydroélectricité pourraient être utilisées pour maintenir un vignoble répondant à différents objectifs. Deuxième proposition sur l'aspect marketing : une labellisation des « vins héroïques des Alpes » que développe actuellement l'IVV, en partenariat avec la Savoie et du Val d'Aoste.

Chloé Fontannaz plaide pour des mesures concrètes et terre à terre : bourse d'échange, simplification des échanges de parcelles, réduction des frais d'acte lors de transferts de propriété. Mais surtout : décider ce qu'on veut préserver, et s'assurer que ça reste exploité, habité, avec une vraie âme. Aussi pourvoir transmettre : transmettre notre patrimoine aux futures générations et transmettre des émotions à nos clients et personnes qui visitent notre vignoble

Laurent Maret propose de faire du Valais une destination incontournable pour ses produits et ses vins, en liant tourisme, patrimoine et produit fini, avec l'objectif que les producteurs puissent vivre dignement de leurs produits. Une action concrète : travailler avec l'interprofession sur les sentiers du vignoble pour mettre en valeur ce qui se fait dans les communes, en créant une offre cohérente avec le tourisme, la restauration et l'hôtellerie. Il souhaite remettre nos agriculteurs et l'agriculture au centre de l'économie cantonale. Nous avons la chance de vivre sur un territoire unique, de la région lémanique aux plus hauts sommets des Alpes, riche de produits emblématiques qui façonnent l'identité de notre région. Le vignoble peut en être la colonne vertébrale, en reliant les territoires et en

développant, notamment à travers l'œnotourisme, une offre qui invite à parcourir et découvrir l'ensemble du Valais, du lac à la montagne.

Léonard Dorsaz revient sur le postulat qu'il a déposé au Grand Conseil pour revoir l'appellation d'origine contrallée (AOC), qui n'est plus un critère de qualité aujourd'hui car 95% des vins sont AOC. Avec ce label, les appellations sont limitées par les frontières politiques, ce qui est contraire à la notion de terroir. Il cite l'exemple de la Petite Arvine, qu'on aimerait pouvoir décliner en AOC propre, mais la législation suisse ne le permet pas. Le terroir ne se limite pas aux frontières politiques et cette appellation AOC doit être révisée car elle n'est plus pertinente aujourd'hui.

Pierre-Antoine Héritier revient au terrain, avec une proposition opérationnelle et rapide : trouver un moyen de geler les parcelles abandonnées le temps de la réflexion, en les intégrant dans les exploitations existantes, par exemple en les mettant en jachère entretenue. Beaucoup de gens arrachent leurs vignes, non pas parce qu'ils veulent détruire, mais parce qu'ils ne savent pas quoi faire d'autre et qu'il n'existe pas de possibilité de les intégrer dans une exploitation agricole avec les paiements directs. Les problèmes sanitaires arrivent de tous côtés avec ces vignes abandonnées (la flavescence dorée par l'Est, le scarabée japonais par l'Ouest). Il faut des mesures rapides pour solutionner le devenir des parcelles abandonnées, sans intervenir au niveau cantonal ou fédéral car expérience faite, ça prend toujours beaucoup de temps.

Cyril Héritier propose une réflexion à plus long terme : quelles autres agricultures sont possibles et viables pour les générations futures, dans un monde où il faudra produire à manger sur des distances plus courtes ? Selon lui, les vignobles doivent garder leur vocation de production agricole et alimentaire. Quelles sont les agricultures possibles et viables ? Il souhaiterait voir se développer des projets pilotes sur des parcelles, afin de tester quelle production est pertinente à si oui à quel endroit.

DIALOGUE AVEC LE PUBLIC

Le dialogue avec la salle a prolongé les échanges en élargissant plusieurs angles de réflexion :

La question du temps long et du climat. Une personne du public a rappelé que se projeter à 20 ans reste court face à l'ampleur des mutations climatiques en cours. Avec la disparition des glaciers et l'aggravation du stress hydrique et thermique comme on l'a connu cet été 2026, la question n'est plus seulement de savoir quoi faire des parcelles abandonnées aujourd'hui, mais de penser le territoire à l'échelle d'une génération, voire plus. L'idée a été lancée d'utiliser ces parcelles pour planter des arbres et créer des microclimats - une infrastructure verte qui nous préparerait pour les défis qui se profilent et préparer le futur.

Le marché comme angle mort. Plusieurs interventions ont convergé sur un même constat : le problème est d'abord économique et commercial. « On produit bien, mais on vend mal », notamment en Suisse alémanique, qui constitue pourtant notre marché naturel. Or la partie est structurellement faussée : les importateurs investissent des millions dans la promotion de leurs vins, et le contingent tarifaire (cette taxe prélevée à chaque bouteille importée), génère environ 100 millions de francs par an dans les caisses fédérales, sans qu'un franc ne revienne à la viticulture. À cela s'ajoute une interrogation sur l'avenir du marché : plusieurs intervenants partagent l'analyse d'une disparition du milieu de gamme, pris en tenaille entre le très haut de gamme et le très bas de gamme ; un scénario qui menace directement un vignoble où deux tiers des surfaces qualifiées « d'héroïques » sont coûteuses à exploiter.

Faire venir le consommateur dans les vignes. Une autre ligne de force a traversé les échanges : plutôt que de courir après des marchés lointains, il faut amener le consommateur dans les vignes, vers le producteur. Les faits le confirment : ceux qui viennent en Valais aiment ses produits, son terroir et ses paysages. Des initiatives existent déjà et portent leurs fruits — tavolatas, Caves ouvertes, balades œnotouristiques. Mais le développement des activités œnotouristiques se heurte à un cadre réglementaire qui rend complexe, voire impossible, toute adaptation des infrastructures d'accueil en zone agricole. Tant que l'accueil touristique restera aussi contraint, le potentiel œnotouristique du vignoble demeurera largement inexploité.

Qui décide, et comment choisir ? Une autre interrogation a traversé la salle : puisque l'arrachage semble inéluctable, il s'agit de définir où arracher et où conserver, pour garder un territoire cohérent et structuré. Mais qui va trancher et selon quels critères ? Le paradoxe est cruel : les parcelles les plus belles du point de vue du terroir, du paysage et des murs de pierre sont souvent les plus difficiles et les moins rentables à exploiter. Faut-il sauver celles-là ? Qui décide ? la Commune, le Canton ? Comment convaincre des propriétaires qui ne veulent ni vendre ni entretenir ? « C'est de l'urbanisme agricole qu'il nous faut », a résumé l'un d'eux, un urbanisme viticole même, qui reste à inventer.

Les outils existent, encore faut-il les faire dialoguer. Dominique Robyr Soguel (aménagiste et membre du comité altitude1400) le confirme : les instruments d'aménagement du territoire ne manquent pas. Elle rappelle que la zone agricole a longtemps été laissée de côté par un aménagement pensé d'abord pour la zone à bâtir. Pourtant des outils existent : projet de territoire cantonal, plan directeur cantonal, conception cantonale du paysage, et plusieurs Communes montrent la voie en liant planification agricole et plan d'affectation. Le défi n'est donc pas tant de créer de nouveaux outils que de les faire dialoguer entre services et entre échelons, tout en préservant la souplesse dont les viticulteurs ont besoin pour mener leurs projets.

CONCLUSION

Hervé Savioz a clos la soirée en remerciant les intervenants et le public. Il a rappelé la vocation de ce compte rendu, fidèle à l'ADN d'altitude1400 : créer le dialogue entre des mondes qui ont peu l'occasion de se parler : terrain et institutions, économie et politique, viticulture et tourisme. Réunir ces personnes autour d'une même table, les faire se parler, puis prolonger l'échange au-delà de la soirée : c'est tout le sens de cette démarche. Le compte rendu sera mis en ligne et diffusé aux milieux politiques et médiatiques, dans l'espoir de faire bouger quelques lignes.

Le constat qui s'est dégagé de cette soirée est celui d'une urgence. La vigne, ce barrage historique à l'étalement urbain, ce patrimoine paysager, social et culturel, cède aujourd'hui sous le poids d'une crise économique profonde, et rien ne dit que les coteaux les plus beaux seront encore des vignes dans les prochaines décennies. Face à ce risque, un large consensus s'est dessiné sur les pistes à explorer : gel ou moratoire le temps de la réflexion, bourse d'échange, planifications agricoles communales, valorisation du vignoble héroïque, révision des appellations. Des outils existent. Des initiatives existent. Une volonté aussi, de tous côtés de la table. Ce qui manque, et que les discussions ont mis en lumière, c'est une vision. Une vision qui nous guide pour décider de ce que l'on veut garder, ce que l'on veut transformer, et selon quels critères. Une vision qui relie l'agriculture au tourisme, le patrimoine au climat, le marché à l'aménagement du territoire. Une vision, portée politiquement surtout, car sur ces questions, les solutions ne viendront ni du marché, ni des initiatives individuelles.

Le dialogue avec le public a élargi encore le cadre : en rappelant que l'échelle du climat se compte en plusieurs générations, et non de vingt ans ; en désignant le marché comme l'angle mort d'une filière qui produit bien mais vend mal ; en posant, sans détour, la question la plus difficile : qui décide, et comment choisir ce qui mérite d'être sauvé ?

C'est précisément là que altitude1400 entend tenir son rôle : garder de la hauteur, appréhender les mutations du territoire et du paysage, et créer du dialogue. Une vision reste à construire. Des positions politiques fortes restent à prendre. En urgence.

Le 10 novembre 2026

Association altitude 1400
Route de la Vernaz
1992 La Vernaz – Sion
www.altitude1400.ch